

# Notes sur les verbes défectifs en Tamazight.

Ahmed Bououd.

Résumé : nous nous proposons de définir la classe des verbes défectifs en Tamazight ; notre intérêt se réduira à présenter une description morphosyntaxique de cette construction qui est souvent caractérisée par un paradigme de conjugaison incomplet ( personne , temps , mode ... ) Cette conjugaison incomplète est inusitée , au moins , pour deux raisons :

\* diachronique : avec l'évolution historique, elle a disparu du système linguistique de cette langue ; ou bien ;

\* structurelle, elle n'est peut-être pas attestée en Tamazight.

Nous insisterons, plus particulièrement, sur *le participe*, forme proche du verbe défectif, sans opposition de personne ; ensuite, *l'impersonnel* qui ne se conjugue qu'à certaines personnes ; ainsi, il sera question des verbes impersonnels et des verbes en emploi impersonnel.

I-Introduction : à partir d'un relevé de certains énoncés sans le paradigme de la personne où la problématique du sujet syntaxique est manifeste ; nous avons avancé qu' en tamazight , ces énoncés ne sont pas aussi rares ni aussi "déviants" qu'on peut parfois le penser ; la grammaire descriptive de l'amazighe ne leur a pas accordé un traitement adéquat et complet . Surtout que les types de cas, souvent décrits, sont ramenés et réduits à des contraintes sur la structure du sujet et la suppression de toute désinence verbale.

II- verbes défectifs : Ces verbes statistiquement, sont peu nombreux, leur classe est très limitée, mais présentent un intérêt scientifique à plusieurs égards. Un **verbe** est dit défectif lorsque sa conjugaison est incomplète : c'est-à-dire que les catégories grammaticales du nombre, du temps, du mode ou de la personne sont inusités, parce qu'elles ont disparu, en diachronie, ou parce qu'elles n'ont jamais existé ou n'ont pas été attestées, en synchronie.

Les verbes retenus, pour l'analyse, sont ceux qui sont encore employés, mais aussi des verbes d'origine arabe, ou empruntés à l'arabe . Ces verbes n'ont pas tous le même statut, ni le même aspect. Il convient alors de distinguer :

- Les verbes conjugués aux formes de l'aoriste ( I ) , de l'accompli ( III) et de l'inaccompli ( II).
- Les verbes impersonnels, qui ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, indice de personne i- "il ", exemples : (*incnc* , pleuvoir , *ay* atteindre , *ar* être vide ).
- Les verbes qui ne se conjuguent qu'aux troisièmes personnes, sans être impersonnels, pour des raisons sémantiques (*ilzm* , *iqnn* , *ikhass* " falloir ").

– Les verbes dont certains temps sont inusités (*ay*, atteindre) et parmi ceux-ci, certains verbes ne sont plus employés qu'à certains aspects (*isray* III, *iwjab* II, *iguma* I-II).

-Les verbes qui ne sont plus conjugués.

III- remarques : Une analyse plus complète de la structure impersonnelle des verbes peut être réalisée par le concours de la notion d'**actance** (L. Tesnière), qui est une catégorie linguistique, d'obédience structurelle et faisant valoir les deux principaux niveaux de l'analyse linguistique, à savoir la syntaxe et la sémantique.

La syntaxe est concernée surtout par les relations qu'entretiennent les actants avec le verbe, tandis que la sémantique a pour tâche d'établir les traits lexicaux du verbe ainsi que la distribution des rôles assignés aux actants.

a-l'Impersonnel et la dépersonnalisation : Le cadre théorique privilégié et choisi, pour l'étude des verbes défectifs, tend à s'inspirer de la grammaire de dépendance (le système d'actants et leur valence), qui présente un modèle adéquat à la description de la langue amazighe.

L'impersonnel est un syntagme dont le verbe manque souvent d'actant agentif, dans son cadre de valence ; il est appelé avalent puisque la case de l'agentif reste vide, dans sa structure sous-jacente. Si ce vide est compensé par la présence d'autres compléments facultatifs, on peut ainsi parler de *dépersonnalisation*. La dépersonnalisation peut concerner certains verbes seulement et non pas l'ensemble de la classe des verbes ; quand le verbe est dépersonnalisé, il est ainsi appelé monovalent, avec un seul actant.

b-Il existe toute une lignée de grammairiens pour qui les structures impersonnelles sont dérivées diachroniquement à partir d'une structure personnelle : c'est-à-dire la phrase à deux actants, où le verbe est bivalent,

(1) *yuyi ca* « je suis atteint de quelque chose »

c-Des verbes avalents aux constructions, sans prime actant, selon la théorie de la dépendance de L. Tesnière et de son enseignement sur la valence verbale, seront soumis à une redéfinition caractérisant les constructions sans prime actant de type : impersonnel. Cette modification de l'actanciation permet de penser que le tour impersonnel n'est pas seulement une construction syntaxique, mais aussi une voix. Ce qui permettra à cette voix impersonnelle de se combiner avec les voix active, passive, causative ou pronominales pour effacer le sujet (à l'actif) et le réintroduire comme objet (au passif), avec une prédominance de la diathèse interne (ou voix) à fonction subjectale privilégiant la fonction sujet, alors que la fonction objectale portant sur la fonction objet, permet la redistribution des actants pour réinstaurer une diathèse externe, c'est l'exemple des verbes comme : *issiy* (de *ay*), atteindre, *isly*, être filtré (*ismmuyuy crier*)

- verbes monovalents : ce sont les verbes « impersonnels », ayant un sujet dont le constituant se limite à un *il/ce/zéro* (selon les langues) souvent suivis d'une subordonnée.

-*Tffu* " s'avérer " II-III 3pers, *ttux* " il était " III-II –d ad 1.pers, "il était ". on se trouve en présence d'un procédé d'auxiliation, exprimant l'antériorité ou le passé révolu. Il est connu, selon

les parlars et les emplois, comme semi-auxiliaire avec des formes distinctes :- le segment invariable *Tffu*, *ttux* pouvant précéder un verbe au thème (III, II) auquel il confère une valeur de passé antérieur ou révolu ; cette séquence est souvent analysable comme un prédicat complexe, du type verbal : verbe + affixe personnel direct ; où le noyau verbal comporte nécessairement un indice de personne (sujet).

(2) *tux iyi la wahla x* " j'étais fatigué "

d- les thèmes verbaux et les compatibilités : il s'agit d'un groupe assez hétérogène, constituant un corpus non-exhaustif.

\*Monoliteres : *ay* " être atteint "(I- III -II) , 3 pers ; *ar* " être vide " (I- II- III) , 3 pers.

\*Biliteres : *ifad* " être débordé" ( I-II-III ) 3 pers , *iyza* " punir " (I- II -III) 3 pers ; *ikul* " refuser "( III) 3 pers , *igum(a)* " refuser "(III) 3 pers , *ixss* (I- II- III ) 3 pers , *irrm(a)* (I- III ) 3 pers ; *isly* (I- II- III ) 3 pers ; *ixub* " être agité " (I -II- III ) 3 pers ; *iqnn* " être obligé "(II-I), 3.pers.

\*Triliteres : *isra(w)* " être clair' , *isr(y)* " être clair " (I- III) 3 pers, *isuls* " être somber "(I- III ) 3 pers ; *innurz* " espérer "(I -III) 3 pers *immuyy* " chavirer "( I -III) 3 pers *i3nq'* ( I- III ) 3 pers *iwjb* " être nécessaire " ( I- III ) 3 pers ; *ilzm* " être obligatoire " (I- III -II ) 3 pers ; *i3dl(ac)* " être permis " (I- III -II) 3 pers ; *imkn(ac)* " être possible " ( I- III- II ) 3 pers ; *idhr* " apparaître " (I -III- II ) 3 pers.

\*Quadriliteres : *ncnc* " pleuvoir "( I- III- II ) 3 pers.

e-L'impersonnel caractérise les verbes et les pronoms, cette propriété s'applique à un nombre restreint de verbes et de pronoms ; l'analyse se réduit en fait à l'étude de ces deux constituants à savoir : le pronom sujet et le verbe qui réalisent ensemble la construction impersonnelle.

Le pronom sujet est, selon les grammaires, vide de sens, car il ne renvoie à aucune réalité extralinguistique et à aucune référence ( situationnelle ) , qui pourrait être à l'origine de l'action exprimée par le verbe.

f-La construction est impersonnelle si le sujet est *il* ( *i*-indice de personne en Amazighe ) et que ce *il* ne désigne rien, ne réfère à rien , et ne fait que servir de sujet grammatical. On parle alors de sujet «apparent» , selon certaines grammaires , car il est de pure forme; et on trouve un sujet «réel» dans la position d'objet , pour certains verbes.

On a :

*yayi cha* " je suis atteint par une quelconque maladie " , mais *yura wansa* " l'endroit est libre "

Remarques. : nous estimons qu'un certain nombre de questions doivent encore être traitées et discutées en ce qui concerne l'impersonnel en amazighe. Pour cela , Il faudra mentionner l'analyse formelle des constructions impersonnelles, leurs rapports avec les voix ( passive et pronominale ) ainsi que les valeurs aspectuelles de ces constructions ( aoriste I , accompli III et inaccompli II ).

Ces problèmes peuvent trouver une solution dans le cadre d'une théorie linguistique capable de prendre en compte aussi bien le traitement syntaxique des constructions impersonnelles que leur aspect sémantique, notamment la signification des prédicats verbaux, leur figement ( ou collocation ) et les valeurs aspectuelles et -temporelles des énoncés qu'elles dénotent .

#### IV-IMPERSONNELS

-Definition :

Les verbes impersonnels sont des verbes employés à la troisième personne du singulier ( ex : Il pleut). Ils sont dits impersonnels car le sujet "il" ne renvoie pas à un référent (aucun être, aucune chose, aucun objet) ; les grammaires proposent deux classes de verbes :

\*Certains verbes sont impersonnels de manière *habituelle* ( exemples : *Il pleut, Il neige*), ce sont des verbes décrivant des phénomènes météorologiques ILS forment une classe sémantiquement homogène, correspondant à un domaine de l'expérience assez bien délimité,

\*d'autres le sont de manière *occasionnelle*. C'est-à-dire qu' il existe Un grand nombre de verbes personnels pouvant, en effet, se construire impersonnellement :

*Il lui est arrivé des choses bizarres.*

v-Le participe

F.Bentolila définit le participe comme une modalité ne déterminant que les verbes ; en revanche, dans son article ( *les classes d'unités significatives*, p. 45 ,1986 ) , il affirme qu'il « ne considère pas le participe comme. une modalité verbale mais un affixe servant à dériver un syntème nominal de la base verbale . » ,F.Bentolila ( *Gram. fonct.* p. 174) ;sa désinence " a fait l'objet de plusieurs tentatives d'explication partielle ou totale dont aucune ne nous semble satisfaisante .( p. 174 ) Pour F.Bentolila et A. Leguil , le participe n'est pas la forme de neutralisation des oppositions personnelles ; mais , pour Chaker il est un monème qui, dans un contexte, s'oppose aux indices de 3 ème personne . c'est-à-dire que le participe, selon l'auteur, est un verbe pour lequel les oppositions de personnes sont neutralisées et employé comme simple déterminant lexical d'un nominal précédent ; il s'agit donc de constructions de type relatif dans lesquelles le verbe a perdu sa fonction prédicative.

Le participe amazighe appartient au système verbal et n'a rien de commun avec les noms. En principe on peut le former sur chacun des thèmes verbaux (aoriste, inaccompli, accompli et, là où ils existent, thèmes négatifs). L. Galand soutient que, contrairement à une opinion courante, le participe n'est pas une forme impersonnelle du verbe, mais une forme défective, obtenue à l'origine par l'adjonction d'une marque *n* à la 3ème personne. (L.Galand, le participe berbère 2006) ; quelques remarques méritent d'être signalées :

-Le participe coexiste avec les modalités aspectuelles (th.III , th.II ) , les modalités *ad ,la* et la particule négative *ur* .

- L'indice du participe est discontinu: *i .....n* qui est , dans notre parler ( Ait Sadden ), invariable en genre et variable en nombre ( Bououd , 1990) ; un autre fait important est à signaler , il s'agit du choix des jeunes locuteurs d'Aît Naceur entre la variabilité et l'invariabilité en nombre: l'effacement du *n* final se produit quand le participe est précédé de la modalité *ya* ;

## **BIBLIOGRAPHIE.**

Basset (A) , *La langue berbère*,( Handbook of African Languages, part 1)  
,  
London, International African Institute . 1969 .

*-Sur le participe dans le parler des Ait Sadden*, Extrait du journal  
asiatique  
1954.

*-Sur l'anticipation en berbère*, Communication a. la Societe de  
Linguistique  
de Paris, Séance du 22-03-1947

*-Le berbère a l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes*, Paris  
Impri  
merie Nationale de France, 1948.

*-Textes berberes du Maroc ( parler des Ait Sadden)* , Librairie Orientale,  
Paul Geuthner , paris, 1963.

Bentolila (F) , *-Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère . Ait Seghrouchen  
D'Oum Jeniba (Maroc)*, SELAF paris, 1981.

*-Les modalités d'orientation du procès en berbère ( parler des Art  
Seghrouchen d'Oum Jeniba)* , Linguistique 1, PUF- paris, 1969.

*-Les valeurs modales en berbère (. parler des Ait Seghrouchen d'Oum  
Jeniba),*

*Linguistique fonctionnelle: débats et perspectives*, présentés par M.Mahmoudian

PUF.PARIS , 1979.

*-Sémantique et Etudes des unités significatives,*

Journee d'etudes 18.03.

1978. Universite R.Descartes , Sorbonne.

*-Classes d'unites significatives en berbère , Modèles linguistiques, T.VIII,*

fase. 1 , 1986.

*-Aoriste intensif et valeur modale,* Journée d'études de linguistique berbère,

Samedi 11.03.1989 , Paris-Sorbonne. , vol.17 , fasc.1 , 1981.

Ahmed Bououd , FLSH , Ain Chock , Université Hassan II. , Casablanca.

Rabat , DECEMBRE , 2013

Bououd.emonsite.com

